

---

173, rue de Charenton 75012 Paris  
Tél. : 01 43 47 53 95 - Fax : 01 49 88 06 17  
Mail : [snuclias-fsu@orange.fr](mailto:snuclias-fsu@orange.fr)  
Site : [www.snuclias-fsu.fr/](http://www.snuclias-fsu.fr/)

---

Paris le 20 mars 2012

## **Madame la candidate, Monsieur le candidat à la Présidence de la République, Madame la candidate, Monsieur le candidat à l'Assemblée Nationale**

Madame, Monsieur,

**Notre syndicat national, le SNUCLIAS-FSU, syndicat des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements, regroupant notamment des travailleurs sociaux et médico-sociaux, vous interpelle sur le bilan des politiques sociales actuelles et leurs conséquences sur les populations et le travail social.**

Depuis près de 10 ans, les salariés du secteur social et médico-social sont confrontés à une aggravation des phénomènes de marginalisation et d'exclusion de nombre de populations. Le chômage et la précarité ne cessent d'augmenter. Les quartiers populaires concentrent les personnes les plus pauvres, sans espoir d'amélioration de leur situation sociale, provoquant désespérance et même parfois révolte.

Le pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des bénéficiaires des minima sociaux ne cesse de baisser. La pauvreté ne régresse plus depuis 20 ans, alors que les grandes fortunes progressent effrontément. Notre système fiscal n'est pas redistributif.

Les inégalités se renforcent aussi entre les territoires. Les écarts de ressources entre les collectivités territoriales se creusent et majorent les inégalités de traitement des citoyens.

Nombre de citoyens rencontrent les pires difficultés pour simplement accéder à un logement, pour se chauffer ou pour financer les études de leurs enfants.

L'accroissement des phénomènes d'isolement, tant en milieu urbain que dans certaines zones rurales, de par la faiblesse du revenu, par la maladie ou le handicap, est alarmant.

Les mesures régressives en matière d'accès aux soins, les fermetures de services publics de proximité (bureaux de postes, maternités de proximité, écoles...), la suppression des postes de soutien en milieu scolaire, et tant d'autres, sont autant de décisions qui participent à ce mouvement de précarisation massive des classes populaires.

Les travailleurs sociaux et médico-sociaux, placés en première ligne pour tenter de résoudre les conséquences individuelles ou collectives de cette paupérisation et précarisation massives, rencontrent les pires difficultés pour remplir les missions qui leur sont confiées.

Les restrictions budgétaires du fait du désengagement de l'État, de politiques restrictives des collectivités territoriales rendent leurs tâches de plus en plus complexes et souvent même impossibles à mener.

Dans le même temps est favorisé, de manière substitutive, le recours au secteur caritatif, ou à la mise en place de dispositifs non pérennes animés par des salariés peu ou pas diplômés travaillant dans des conditions non conventionnelles ou non statutaires.

.../...

Depuis plus de 10 ans, ce secteur subit également des exigences gestionnaires de plus en plus fortes, traduisant une défiance vis à vis des professionnels et la volonté des pouvoirs publics locaux et nationaux de contrôler, de mesurer et de rentabiliser un secteur professionnel qui, par nature, doit avant tout privilégier un accompagnement de qualité.

Enfin, alors que leur travail participe à la mise en œuvre des droits sociaux, au même titre que celui du droit à l'enseignement et à la santé, leurs qualifications sont peu ou mal reconnues.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons vous faire connaître nos revendications sociales et professionnelles, que vous trouverez développées dans notre brochure « *Le travail social, entre les pauvres et les marchés* » jointe à ce courrier.

## **Le SNUCLIAS-FSU se prononce pour :**

### **1/ La mise en œuvre de véritables droits sociaux pour tous, afin de rompre avec l'aggravation des phénomènes de précarité et de misère sociale et pour que la citoyenneté soit effective en tous domaines :**

- un emploi décent pour tous et un nouveau statut du salariat, garanti par une véritable sécurité sociale professionnelle,
- l'augmentation des salaires et des retraites correspondant à celui du coût de la vie,
- la revalorisation des minima sociaux avec l'alignement du RSA sur le seuil de pauvreté, de l'ensemble des prestations sociales et leur indexation sur le SMIC,
- le droit au logement assuré par un grand service public de l'habitat offrant des loyers et des charges supportables par les personnes à revenu modeste,
- le droit à la santé pour tous sur l'ensemble du territoire national garanti par une couverture maladie véritablement universelle,
- une fiscalité juste, progressive et redistributive.

### **2/ Un travail social respecté, reconnu et à l'autonomie protégée.**

#### **Un travail social qui dispose des moyens d'accompagner les publics des services sociaux :**

- un travail social exercé dans le cadre d'un service public contrôlé par les populations et disposant des moyens en personnels suffisants et qualifiés,
- la reconnaissance des qualifications professionnelles – comme l'homologation au niveau II français des Diplômes d'État du travail social obtenus après 3 années d'études supérieures,
- dans la fonction publique, l'intégration des travailleurs sociaux en catégorie A type et la création d'une filière complète jusqu'en A + pour l'ensemble des agents du social et de l'éducatif,
- pour le secteur associatif, le passage au statut « cadre » des travailleurs sociaux et la prise en compte de son incidence pour les métiers de l'encadrement,
- la fin de la casse des conventions collectives du secteur sanitaire, médico-social et social (CC51 et CC66),
- l'abrogation des lois et mesures liberticides,
- le respect des droits des publics des services sociaux et, la protection renforcée des informations détenues par les travailleurs sociaux, le gel et la mise à plat de l'informatisation du travail social,
- de réelles péréquations de ressources assurées par l'État en faveur des collectivités, pour compenser les inégalités territoriales et permettre de financer toutes les compétences transférées en matière sociale.

**Nous sollicitons une entrevue avec vous pour échanger sur nos propositions, ou si cela ne pouvait être possible, nous souhaitons connaître, par retour, les orientations que vous envisagez de mettre en œuvre sur ces différents points, avec le prochain Gouvernement et la prochaine Assemblée Nationale, si vous êtes élus.**

Dans l'attente, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'accepter l'expression de notre considération,

**Pour le SNUCLIAS-FSU, le Secrétaire général  
Didier BOURGOIN**

